



**Projet pédagogique de l'accueil de loisirs
3 / 11 ans de Puygremier
2019/2020**



Préambule

La Commune de Dissay souhaite harmoniser et coordonner l'ensemble des accueils éducatifs de son territoire au sein d'un seul et même service Enfance-Jeunesse. L'objectif est de favoriser le maillage entre ses différents accueils, mais aussi avec la vie associative locale, les politiques communales et les différents enjeux liés à la politique enfance jeunesse du territoire (Communauté d'agglomération du Grand Poitiers, inter-centres, etc...).

Ce document a pour objectif de définir les projets d'animations pour l'accueil de loisirs et d'encadrer l'organisation dans le but de répondre collectivement aux attentes et besoins des enfants.

Ce projet Pédagogique de l'accueil de loisirs de Puygremier prend en compte les objectifs éducatifs et les valeurs défendues au sein de la commune de Dissay et à l'accueil de loisirs. Il évoluera d'une période à une autre en fonction du contexte, des projets mis en place et des observations faites par les équipes.

Pour atteindre les objectifs de l'accueil de loisirs, il convient de définir les moyens à mettre en œuvre pour l'aménagement de l'espace, le respect des règles d'hygiène et de sécurité et les actions à développer ; donner à chaque animateur un cadre professionnel correspondant à ses compétences, ses expériences et à ses propositions. Cette démarche est une expérimentation qui nécessite de tester les propositions faites par l'équipe, d'observer et d'évaluer les actions réalisées afin de faire évoluer et d'améliorer l'accueil de loisirs dans une réflexion commune.



I) Le territoire

- La commune de Dissay

Le territoire communal est partagé naturellement par le Clain. Le centre bourg est situé dans la vallée du Clain appuyé sur le coteau sud au-dessus duquel on trouve des plaines agricoles. Les zones constructibles et d'activités s'étendent principalement au nord de la commune. Les vallées du Clain, de la Pallu et des Pendants sont classées en zone naturelle où les possibilités d'aménagements et de constructions sont fortement limitées. La trame végétale naturelle, boisements alluviaux et zones humides y sont spécifiquement protégés. La commune bénéficie également de la proximité de la forêt de Moulière, du parc de ST-Cyr et de la réserve naturelle du Pinail. Depuis 2015, la commune est engagée dans une démarche d'Agenda 21.

Située à l'interface entre l'espace urbain et l'espace rural et bénéficiant d'un bassin d'emploi important, Dissay est une ville attractive qui connaît un développement démographique soutenu. La population a doublé depuis les années 1970 et compte au 1^{er} janvier 2017, 3229 habitants. C'est ainsi la 20^{ième} commune de la Vienne.

Les équipements :

Sur la rive gauche du Clain on trouve l'école maternelle Tony Lainé, la crèche parentale multi-accueil « Karabouille », l'accueil de loisirs jeunes de la Mourauderie (11 / 17 ans), la salle polyvalente et le gymnase, la gare SNCF (TER), la Maison des associations, un complexe sportif, le city stade et le skate parc.

Dans le bourg se trouvent l'école élémentaire Paul-Émile Victor, la salle Galipeau (dojo), la médiathèque, la Mairie et les commerces de proximité.

Aux abords du Clain, un espace a été aménagé avec une aire de pique-nique et un espace de jeux.

Les associations :

La commune de Dissay possède un tissu associatif très dense, avec une trentaine d'associations à vocation sociale, sportive, culturelle, éducative et environnementale. On peut citer par exemple l'ADAB Valvert (distribution de paniers de légumes bio locaux), l'Association des Parents d'Elèves (APE) « Les p'tits les grands », le Carrefour de l'amitié (association des Séniors), les Restos du cœur, Le Foyer d'Education Populaire et Sportive (FEPS) qui développe plusieurs activités (notamment la gestion du coteau des Pendants) en partenariat avec le Conservatoire Régional des Espaces Naturels), le comité des fêtes, le Comité de jumelage, le club de judo, de taekwondo, le CS Dissay, les clubs de Twirling ou encore le théâtre du Clos-Belvoir.



- La mairie

La mairie de Dissay s'est engagée dans une démarche Agenda 21 validé en septembre 2016 et décliné en 3 grands axes :

- Favoriser l'économie locale et les modes de consommation sobres.
- Le renforcement des services et animations de proximité.
- La préservation de la qualité environnementale.

Actuellement la commune de Dissay gère :

- Un Accueil périscolaire/TAP à l'école maternelle Tony Lainé.
- Un Accueil périscolaire/TAP à l'école élémentaire Paul-Émile Victor.
- Un Accueil Jeunes 11-17 ans à la ferme de la Mourauderie,
- Un Conseil Communal des Enfants,
- Un accueil de loisirs sans hébergement à Puygremier pour les 3/11 ans.

La mairie de Dissay a défini un projet d'Aménagement et de Développement Durable dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ses principaux objectifs :

- Protéger et restaurer les continuités écologiques, la biodiversité, les espaces naturels agricole et sylvicole.
- De contrôler l'étalement urbain.
- Réaliser un axe de circulations douces entre les deux rives du Clain.
- Favoriser l'utilisation des transports en commun, du covoiturage ainsi que les modes de déplacements non motorisés.

La commune est par ailleurs signataire de la charte « Terre saine » avec la région Poitou-Charentes. Elle tient à maintenir et développer le maillage d'espaces verts et s'inscrit dans le projet régional « l'arbre et la haie ». Elle dispose de nombreux chemins, circuits et pistes cyclables aménagés reliant diverses zones d'intérêt écologique. Avec la présence d'une Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

- L'accueil de loisirs de Puygremier :

L'accueil de loisirs de Puygremier se situe dans une propriété de 3 hectares à l'écart du centre de la commune de Dissay (environ 3 km). Il bénéficie ainsi du calme de la campagne grâce à son



encaissement entre un coteau boisé et une forêt alluviale le séparant de la voie ferrée. L'ensemble du site se compose de :

- Un grand bâtiment, comprenant deux salles d'activités, une salle de sieste, une cuisine équipée, une salle à manger, une salle polyvalente, ainsi qu'un bureau administratif. Et au premier étage une salle d'activités pour les 6/11 ans.
- Un bâtiment annexe comportant, au niveau inférieur, un espace dédié à l'animation : salle polyvalente, salle d'activités et une laverie. Le niveau supérieur abrite des espaces d'hébergement de nuit ;
- Locaux de rangement ;
- Un espace vert pouvant servir à la création d'un jardin pédagogique ;
- Une grande cour extérieure sécurisée ;
- Un espace forestier.

●Le fonctionnement :

L'accueil de loisirs de Puygremier est agréé par la direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) pour accueillir le mercredi 78 enfants (42 de 3 à 6 ans et 36 de 7 à 11 ans) et durant les vacances scolaires 40 enfants (16 de 3 à 6 ans et 24 de 7 à 11 ans). Afin de répondre aux réglementations, l'organisation de l'encadrement des enfants de Puygremier sera établie comme suit :

Les Mercredis le temps d'accueil périscolaire est ouvert de 12h à 17h. De 17h à 18h30 temps de garderie :

- Un responsable ;
- 1 animateur pour 18 enfants de 7 à 11 ans.
- 1 animateur pour 14 enfants de 3 à 6 ans.

Pendant les vacances scolaires dans le cadre d'un temps d'accueil extrascolaire de 9h à 17h (Temps de garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30) :

- Un responsable ;
- 1 animateur pour 12 enfants de 7 à 11 ans.
- 1 animateur pour 8 enfants de 3 à 6 ans.

Un transport en bus est organisé les mercredis (période scolaire) :

- 1 animateur récupérera les enfants à l'école maternelle Tony Lainé (11h40).
- 1 animateur récupérera les enfants à l'école primaire Paul-Émile Victor (11h40).
- 1 animateur assurera l'accueil des enfants venant des communes avoisinantes à partir de 12h à l'accueil de loisirs.



- Le responsable assurera la coordination des différents sites de départ des enfants.

II) Le projet pédagogique

Le projet pédagogique a pour but de mettre en œuvre la politique communale en matière d'accueil de loisirs et en lien avec le Projet Educatif De Territoire de la commune. Il se décline en objectifs pédagogiques et opérationnels :

L'épanouissement et le développement personnel de l'enfant

● Créer un cadre de vie sécurisant et adapté aux enfants

- Chaque animateur et intervenant doit prendre connaissance du projet éducatif et pédagogique de la structure ainsi que des réglementations jeunesse et sport, de la convention des droits de l'enfant et des particularités de certains enfants accueillis.
- Construire des repères fixes (lieu de regroupement, lieu calme, lieu libre...) pour que l'enfant puisse se repérer et se déplacer en sécurité.
- Aménager des lieux d'accueil avec différents endroits où l'enfant peut évoluer selon son rythme.
- Créer un espace adapté à chaque tranche d'âge.
- Fixer un cadre clair et des règles de vie en commun.
- Porter un soin particulier à l'accueil : aller vers les enfants, être à leur écoute et montrer que les animateurs sont attentifs et présents.

● Respecter le rythme et les besoins des enfants

- Identifier des animateurs référents par tranche d'âge.
- Être à l'écoute de l'enfant et veiller à ce que les activités proposées soient toujours adaptées.
- Proposer des activités plus ou moins rythmées offrant un choix de loisirs varié.
- Privilégier les petits groupes.
- Laisser des moments où les enfants sont en autonomie, en profitant de ces temps pour échanger individuellement avec eux.
- Adapter les temps d'accueil des publics en fonction de leur rythme. Pour cela, il faut discerner les temps « d'encadrement » et « d'accompagnement ». Les temps d'accueil du matin, où les enfants sont plus disponibles, sont propices à des temps d'activités plus encadrés (projets définis et organisés par l'équipe d'animation). Les temps d'accueil d'après-midi, plus calmes, sont davantage propices à des activités accompagnées (selon le climat, le ressenti de l'équipe



d'animation par rapport au public). Cependant, les enfants restent sous la responsabilité de l'animateur qui se doit de proposer et d'animer ces temps.

- Permettre aux enfants d'être autonomes et acteurs de leurs temps de loisirs ou de la vie au centre d'accueil

- Instaurer un petit temps de parole avant le repas, le goûter, afin de prendre en compte les réactions et les ressentis des enfants.

- Investir les enfants et les responsabiliser sur les tâches quotidiennes de l'accueil (goûter, repas, rangement, etc.).

- Donner la possibilité aux enfants de proposer des activités ou de ne rien faire.

- Encourager l'intervention des enfants dans les jeux pour les enrichir et ajouter de nouvelles règles.

- S'adapter à leurs envies, leurs besoins et leurs attentes.

Favoriser la socialisation et la citoyenneté

- Valoriser la coopération et les échanges

- Mettre en place des temps d'échanges entre les animateurs et les enfants, et les enfants entre eux.

- Instaurer des temps autour de la citoyenneté et du respect des différences.

- Favoriser les jeux collectifs qui permettent de construire ensemble et d'aller vers un but commun.

- Créer des jeux d'entraide et d'activités à l'initiative des enfants.

- Fonctionner régulièrement en petit groupe pour les encourager à se découvrir et s'entraider.

Développer l'éducation à l'environnement

- Découvrir et respecter notre environnement

- Veiller à l'économie d'énergie (lumière), et éviter les gaspillages d'eau : responsabiliser les enfants.

- Sensibiliser à l'environnement au travers des jeux, du bricolage, du jardin et des animaux (récupération, recyclage, etc.)

- Sensibiliser aux problèmes actuels liés à l'écologie.

- Création de ressources pédagogiques afin de pouvoir mettre en place des activités nature.



- S'approprier l'espace forestier de l'accueil de loisirs.
- Mener une campagne de recyclage auprès des entreprises locales (Ex : Brico-Dépôt pour le bois / Grassin décors pour la peintures).
- Proposer diverse activités de sensibilisation à la Faune et la Flore.
- Encourager la découverte artistique et culturelle, développer la créativité et l'imaginaire
- Mettre en place des temps d'activités culturelles et artistiques en lien avec les associations disséennes.
- Utiliser l'imaginaire et le conte pour favoriser les découvertes.
- Proposer des histoires, faire intervenir des personnages pour amorcer le thème qui guidera les activités sur la semaine ou bien les vacances.
- Favoriser les arts et le spectacle : musique, théâtre, marionnette, conte, danse.
- Favoriser la découverte de la culture Urbaine (ex : Hip-hop / graff) à travers une semaine de sensibilisation.
- Développer le partenariat et les actions avec l'Espace Mendes France à Poitiers.

Développer la cohérence éducative du service Enfance-Jeunesse de la commune par le maillage local et territorial.

- Développer les passerelles avec les structures liées à l'enfance-Jeunesse de la commune
- Avec les accueils périscolaires et les équipes d'enseignants des écoles Tony Lainé et Paul Emile-Victor sur les échanges d'informations et l'harmonisation des projets d'activités.
- Avec l'accueil de Loisirs jeunes de la Mourauderie par le biais des projets d'activités pour les enfants de 11 ans révolus scolarisés à l'école Paul-Emile Victor :

1/En période scolaire, en proposant aux familles, la possibilité pour leur enfant de déjeuner à l'accueil de loisirs de Puygremier les mercredis midis. Les jeunes inscrits, seront pris en charge à la sortie de l'école (par le transport vers Puygremier) Et ils rejoindront l'accueil jeunes de la Mourauderie vers 13h30, encadrés par l'animateur en minibus.

Le développement des passerelles entre ces structures liées à l'enfance-jeunesse de la commune a pour objectif de favoriser les passages entre groupes des différentes tranches d'âges. L'harmonisation des projets pédagogiques des différentes structures liées à l'enfance favorisera de bonnes transitions pour les enfants et les jeunes sur les différentes structures.

- Favoriser les liens intergénérationnels et la découverte des associations locales
- Développer dans les projets d'animations des actions permettant l'intervention et les échanges avec les associations (ex : projet TACO, CirQueRie).



- Mettre en place des actions en partenariat avec le Carrefour de l'Amitié (ex : sorties, repas, activités).

● Développer les échanges avec les enfants des autres communes

- Développer le partenariat et mettre en place des actions « inter-centres » avec les accueils de loisirs des communes aux alentours (Journées inter-centres / séjours partagés).

Développer l'investissement et la participation des parents

● Favoriser la communication et les échanges avec les parents des enfants fréquentant l'accueil de loisirs

- Développer les rendez-vous d'échanges entre les parents et les enfants au sein de l'accueil de loisirs (ex : Goûters parents, Ateliers parents / enfants, repas convivial)

- Favoriser le partage entre les parents et les enfants, en laissant la possibilité aux parents de participer à certaines actions (ex : sorties, projets particuliers).

- Mettre en place pour chaque année 2017/2018 une journée parents / enfants sur un samedi et y associer l'accueil jeunes de la Mourauderie. L'objectif est de réaliser une journée conviviale rassemblant les familles de Puygremier et du secteur jeunes. Organisation d'atelier sportifs et/ou manuels proposés par les animateurs des accueils de loisirs afin de favoriser la rencontre des familles entre elles et favoriser les échanges entre les familles et le personnel des accueils.

- Développer le conseil participatif de l'accueil de loisirs de Puygremier, rassemblant les parents, les élus et un représentant de l'équipe d'animation. Y associer le responsable de l'accueil jeunes de la Mourauderie une fois par an.

Les projets d'activités :

Dans le cadre de ce projet pédagogique, plusieurs projets d'activités seront organisés par l'équipe d'animation, adaptés et à destination des enfants de 3 à 11 ans. Ces projets évolueront et changeront tout au long de l'année, mais seront axés sur plusieurs orientations (liste non-exhaustive) :

- Culture,
- Expressions artistiques,
- Environnement,
- Education à la citoyenneté,
- Education au goût,
- Activités traditionnelles autour du livre, des jeux de sociétés,
- Actions intergénérationnels,



- Activités de sensibilisation à la culture urbaine,
- Sports, ...

En dehors des activités à l'accueil de loisirs, des sorties culturelles et ludiques seront organisées (ex : piscine, sortie à la plage, visite de patrimoine, rencontres inter-centres, etc.).

Sur la période estivale, l'équipe d'animation proposera des mini-camps aux enfants de 7 à 11 ans. Organisés durant l'année scolaire, ils seront formalisés par des projets spécifiques à la période des vacances d'été.

III) Rôle de l'animateur

L'animateur doit apprendre à se documenter, enrichir ses connaissances et être à l'écoute de l'actualité pour répondre à la curiosité des enfants.

Il doit prendre soin de préparer ses activités, réfléchir à leurs apports pédagogiques et répondre au projet d'animation créé avec l'équipe pédagogique.

● Les Moyens :

Moyens humains.

L'équipe d'animation :

- Un Responsable titulaire du BPJEPS.
- Un directeur adjoint référent 3 à 6 ans développant la passerelle avec l'école Maternelle Tony Lainé.
- Un animateur référent 7 à 11 ans développant les passerelles avec l'accueil de Loisirs jeunes de la Mourauderie, l'école élémentaire Paul-Émile Victor et les collèges du secteur.
- Deux animateurs polyvalents.

La restauration :

Le mercredi les repas sont préparés à la cuisine centrale de l'école Paul-Émile Victor par le personnel communal, puis livrés en liaison chaude à l'accueil de loisirs de Puygremier. Durant les vacances scolaires, un agent communal assure la préparation des repas soit par une société spécialisée.

Les menus mensuels sont communiqués et affichés sur place ainsi que sur le site internet de la commune (www.dissay.fr).

Lors de l'accueil du mercredi et des vacances scolaires, le goûter est fourni par la commune.

La composition des menus est placée sous la responsabilité du responsable de restauration et du prestataire extérieur pour les vacances.



Dans la mesure où aucune absence de produit allergisant ne peut être garantie totalement, aucun menu spécifique ne pourra être proposé aux enfants allergiques, La commune demande aux familles de fournir le repas et le goûter.

Toute demande de menus spécifiques, devra faire l'objet d'un courrier et sera traitée au cas par cas.

Informations importantes :

Le départ des enfants doit se faire uniquement en présence des parents ou d'une tierce personne sur autorisation particulière des parents.

Un enfant est un mineur, il est placé sous la responsabilité de l'animateur, jusqu'à sa prise en charge physique par l'un de ses parents ou tuteur.

Une vigilance toute particulière doit être apportée pour éviter les pratiques éventuelles des jeux dangereux ou d'activités à risque.



Journée type au cours des vacances scolaires

Temps de garderie de 7H30 à 9H

ORGANISATION	Rôle de l'animateur
<p><u>7H30 à 9h</u> : 2 animateurs présents pour l'accueil.</p> <ul style="list-style-type: none">- Un animateur accueille les familles à leur arrivée. Il note chaque enfant sur le cahier de présence et écrit chaque information à communiquer à l'équipe. Il présente le panneau infos et prend bien soin de rappeler aux parents les journées où sorties exceptionnelles. <p><u>9H00</u> : arrivée des 2 autres animateurs.</p> <ul style="list-style-type: none">- Un animateur se détache pour préparer les activités spécifiques ou bien les sorties.- Un animateur prépare le temps convivial pour l'appel	<ul style="list-style-type: none">- Se présenter aux enfants et à la famille, être souriant et à l'écoute de chacun- Aller vers les parents, ne pas les attendre.- Présenter le fonctionnement de l'accueil et les aider à s'orienter vers les différents espaces- Donner des informations sur le déroulement de la journée- Aller vers les enfants en retraits ou inquiets et prendre le temps de les écouter et de les rassurer.- Anticiper le matériel nécessaire à l'activité, vérifie que tout soit en ordre. <p>Proposer aux enfants de mettre en place un atelier dont ils seront responsables, et les encourager dans leurs prises d'initiatives.</p>



Temps d'ouverture et de l'accueil de loisirs de 9H-17h

ORGANISATION	Rôle de l'animateur
<p>Temps d'activités : 9h à 11h30</p> <p>Répartition des groupes et déroulement des activités.</p> <p>Faire participer les enfants à la préparation de l'activité et à son rangement en veillant à bien les accompagner.</p>	<p>Bien expliquer simplement chaque activité, pour que l'enfant en prenne bien connaissance</p> <p>Veiller à ce que ce temps d'organisation des groupes ne soit pas trop long</p> <p>S'adapter au groupe d'enfants et à ses compétences</p>

<p>Temps d'échange : 11H30-11H45</p> <ul style="list-style-type: none">- Petit rituel de rassemblement avec le groupe d'enfants à 11H30- Rassemblement des enfants pour un temps de discussion, de lecture ou bien autour des règles de vie.- Ne pas hésiter à faire des petits groupes, plus propices à l'échange et l'écoute- Les animateurs veillent au rangement des activités.- Les enfants volontaires partent mettre en place le repas, accompagné d'un animateur.- Chaque animateur prend un petit groupe et veille au passage des toilettes et au lavage des mains.	<p>Veiller à ce que ce temps soit un moment convivial et calme avant le repas</p> <p>Accompagner les enfants dans l'échange de leurs impressions sur leurs activités</p> <p>Ce temps permet aux enfants de se retrouver mais ils restent à l'écoute de leurs animateurs</p> <p>Un animateur se détache pour aller préparer le dortoir.</p>
--	--



<p>Temps du repas : 12h à 12h45</p> <p>Deux services pendant les vacances scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- De 11h45 à 12h30 pour les 3 / 6 ans.- De 12h30 à 13h15 pour les 7 / 11 ans. <p>C'est un moment calme pendant lequel les enfants et les animateurs restent assis</p> <p>Un animateur, accompagné d'un ou deux enfants, font le service</p> <p>Les enfants respectent les couverts et aident à débarrasser et nettoyer les tables.</p> <p>La sortie des enfants se fait par petits groupes lorsque chaque table est calme.</p>	<p>Adopter une voix douce et apaisante pour ramener les enfants au calme.</p> <p>On incite les enfants à goûter, sans forcer si vraiment l'enfant ne veut pas</p> <p>Encourager les enfants dans leur autonomie et le service des uns et des autres et favoriser l'entraide.</p> <p>Rappeler aux enfants les règles de comportement lors des repas.</p> <p>Profiter de ce moment pour échanger avec les enfants</p>
---	---

Temps de sieste ou de repos de 12h45 à 14h45

Temps calme 13H15-14H pour les enfants de 7 à 11 ans : Les enfants ont besoin d'un temps propice pour digérer et favoriser la reprise de l'activité de l'après-midi dans de bonnes conditions. « Temps calme » ne veut pas dire « temps non encadré ». Ce temps doit permettre au groupe de commencer l'activité à 14h dans le calme. Les animateurs encadreront ce temps avec cet objectif, dans l'idée de permettre aux enfants de découvrir et faire des choses d'une autre façon et sur un autre rythme.

Temps de sieste pour les enfants de 3 à 6 ans :

<p>Le temps de sieste concerne les petites et moyennes sections de maternelle, mais elle reste toujours proposée à l'ensemble des enfants fréquentant l'accueil de loisirs.</p> <p>Les enfants accompagnés de leur animateur s'orientent vers le dortoir</p>	<p>Veiller à ce que le dortoir soit prêt à l'arrivée du groupe.</p> <p>Accompagner les enfants vers ce temps de repos en favorisant un climat propice. (Ex : Par une lecture de contes ou d'une histoire ou un conte musical)</p>
--	---



Temps d'activités après -midis :

De 15h à 16h pour le groupe des enfants de 3 à 6 ans

<p>15h :</p> <ul style="list-style-type: none">- Prendre en compte le rythme de chacun en mettant en place une activité adaptée à la sortie de la sieste.- Temps d'activités, de grands jeux ou de jeux libres dans la nature, que les enfants choisissent d'investir selon leurs souhaits : découverte, construction, jeux de coopération, promenade...- Veiller à ce que chaque enfant s'y retrouve et puisse s'exprimer- L'animateur est aussi force de proposition pour ouvrir les enfants sur leurs découvertes- C'est un temps plus libre mais qui doit rester cadré et où les règles doivent être respectées- Rangement des activités avec les enfants	<p>Apprendre aux enfants à jouer simplement, en créant leurs propres jeux avec des éléments naturels</p> <p>Proposer des ateliers de relaxation</p> <p>Éveiller la curiosité des enfants</p> <p>Respecter le choix des enfants tout en les incitant à expérimenter et inventer</p> <p>Un temps « jeux libres » reste une activité, l'animateur est là pour enrichir le jeu des enfants</p> <p>Accompagner les enfants dans leurs expériences et découvertes</p> <p>Rebondir sur leurs paroles, leurs idées et action pour proposer une activité</p> <p>Aider les enfants à trouver des réponses ensemble</p> <p>L'animateur veille à son rôle d'éducateur et d'accompagnateur</p>
--	---



De 14h à 16h pour le groupe des enfants de 7 à 11 ans

<ul style="list-style-type: none">- Temps d'activités, de grands jeux ou de jeux libres dans la nature, que les enfants choisissent d'investir selon leurs souhaits : découverte, construction, jeux de coopération, promenade...- Veiller à ce que chaque enfant s'y retrouve et puisse s'exprimer- L'animateur est force de proposition pour ouvrir les enfants sur leurs découvertes- C'est un temps plus libre mais qui doit rester cadré et où les règles doivent être respectées	<p>Apprendre aux enfants à jouer simplement, en créant leurs propres jeux avec des éléments naturels</p> <p>Proposer des ateliers de relaxation</p> <p>Éveiller la curiosité des enfants</p> <p>Respecter le choix des enfants tout en les incitant à expérimenter et inventer</p> <p>Un temps « jeux libres » reste une activité, l'animateur est là pour enrichir le jeu des enfants</p> <p>Accompagner les enfants dans leurs expériences et découvertes</p> <p>Rebondir sur leurs paroles, leurs idées et action pour proposer une activité</p> <p>Aider les enfants à trouver des réponses ensemble</p> <p>L'animateur veille à son rôle d'éducateur et d'accompagnateur</p>
---	---



Goûter 16h-16h30

<p>Un groupe d'enfants accompagné d'un animateur prépare le goûter.</p> <ul style="list-style-type: none">- Petit rituel à mettre en place pour appeler au goûter- Par petit groupe, les enfants vont se laver les mains- Moment d'échange convivial, calme et qui permet de discuter de la journée et de ce que les enfants souhaiteraient faire pour les séances à venir- Échanges en petits groupes ou tous ensemble...- Les enfants participent au rangement et à la vaisselle du goûter	<p>Ne pas faire à la place des enfants et les accompagner dans leurs initiatives et leurs apprentissages</p> <p>Veiller à ce que chaque enfant ait à boire</p> <p>Les animateurs s'assoient et discutent avec les enfants</p> <p>Respecter l'hygiène</p>
--	--



Temps de garderie de 17h-18H30

<p>Répartition des animateurs pour l'accueil du soir :</p> <ul style="list-style-type: none">- Un animateur accueille les parents, et rapporte les événements de la journée. Il transmet les informations sur les sorties ou les accueils conviviaux (goûter, veillée...)-Les animateurs encadrent les enfants et accueillent les parents.	<p>Chaque animateur veille à retransmettre les incidents de la journée à l'animateur présent sur le temps d'accueil afin d'assurer la communication auprès des parents.</p> <p>Aller vers les parents pour une restitution de la journée de leur(s) enfant(s)</p> <p>Veiller à la sécurité des enfants et être disponible pour eux</p> <p>Ne pas faire de ce temps un temps « mort » et jouer ou créer avec les enfants.</p>
---	--



Après-midi type du mercredi au cours des périodes scolaires

ORGANISATION	Rôle de l'animateur
<p><u>10h30 à 11h : Préparation et mise en place des projets d'activités</u></p> <p><u>11h à 11h30 : Mise en place des tables pour le repas et le dortoir</u></p> <p><u>11h45 à 12h : Récupération des enfants inscrits à la sortie des écoles de Paul-Émile Victor et Tony Lainé.</u></p>	<p>- Lorsque les enfants sortent des classes, les animateurs doivent se rapprocher des équipes périscolaires pour récupérer les enfants inscrits au centre de loisirs.</p> <p>- Vérifier sur la liste d'inscription si tous les enfants sont là. Le cas échéant si un enfant est inscrit sur la liste et n'est pas présent à la sortie de classe, se rapprocher de l'équipe enseignante ou périscolaire pour se renseigner Si un enfant n'est pas inscrit et dit qu'il « doit venir au centre », prévenir le responsable de l'accueil de loisirs qui contactera les familles.</p> <p>- Faire patienter les enfants dans le calme en discutant avec eux et en leurs proposant des petits jeux d'attentes.</p> <p>- Le transport :</p> <ul style="list-style-type: none">• Veiller à faire monter les enfants dans le calme, en vérifiant que tout le monde est bien présent.• Vérifier que chaque enfant est bien installé et attaché.• Garantir le respect des règles de transport en Bus (ex : rester assis, ne pas crier, ne pas manger...)



12h à 13h15 : arrivée au centre des enfants, rangement des affaires d'écoles et repas (3/6 ans et 7/11 ans).

Un service le mercredi midi, de 12h30 à 13h15, pour l'ensemble du groupe.

13h15 à 14h : Temps calme avec les 7/11 ans

Temps de sieste ou de repos 13H15-15h15 avec les 3/6 ans

1/ Les animateurs accompagnent les enfants pour le rangement de leurs cartables dans les espaces définis par groupes d'âges.

2/ Ils accompagnent leurs groupes vers les sanitaires et veillent à ce que les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.

3/ Ils orientent dans le calme vers l'espace de restauration.

4/ Temps du repas :

Adopter une voix douce et apaisante pour ramener les enfants au calme. Le repas commun avec les 3/6 ans et les 7/11 ans peut favoriser l'augmentation du bruit (surtout en intérieur) ; réguler sans crier, en anticipant et discutant avec les enfants.

Inciter les enfants à goûter, sans forcer si vraiment l'enfant ne veut pas.

Encourager les enfants dans leur autonomie et le service des uns et des autres et favoriser l'entraide.

Rappeler aux enfants les règles de comportement lors des repas.

Profiter de ce moment pour échanger avec les enfants

- Discuter avec les enfants sur la semaine écoulée, des idées qu'ils ont eues depuis le mercredi précédent par rapport à l'activité.

- Discuter et essayer de solutionner les problématiques que chaque enfant peut avoir en arrivant à l'accueil de loisirs (relationnel, fatigue, questionnement,...).

Veiller à ce que le dortoir soit prêt à l'arrivée du groupe.

Accompagner les enfants vers ce temps de repos en favorisant un climat propice à cela. (Ex : Par une lecture de contes ou d'une histoire ou d'un conte musical)

Réveil échelonné sur ce créneau



Temps d'activités de l'après - midi :
14h - 16H pour les 3/6 ans

Temps d'activités de l'après - midi :
14h-16h pour les 7/11 ans

Goûter de 16h à 16h30

Proposer une activité en adéquation avec le rythme des enfants :

- Prendre en compte le rythme de la semaine (périscolaire dès 7h30 pour certains enfants).
- Prendre en compte le temps très court d'activités pour les enfants sortis les derniers de la sieste.
- Anticiper les sorties de sieste et adapter l'activité pour que ceux qui seront réveillés les premiers puissent commencer et que ceux qui se réveillent à 15h15 puissent s'intégrer au groupe facilement.
- Proposer un projet d'activités sur plusieurs mercredis.
- Varier le contenu des séances.

Proposer une activité en adéquation avec le rythme des enfants :

- Prendre en compte le rythme de la semaine (périscolaire dès 7h30 pour certains enfants).
- Proposer un projet d'activités sur plusieurs mercredis.
- Varier le contenu des séances.

Un groupe d'enfants prépare le goûter pour tous (groupe 7/ 11 ans).

- Petit rituel à mettre en place pour appeler au goûter
- Rangement des activités avec les enfants
- Par petits groupes les enfants vont se laver les mains
- Moment d'échange convivial, calme et qui permet de discuter de la journée et de ce que les enfants souhaiteraient faire pour les séances à venir
- Échanges en petits groupes ou tous ensemble...



- Les enfants participent au rangement et à la vaisselle du goûter

Temps de garderie de 17h à 18h30 :

Répartition des animateurs pour l'accueil du soir de 17h à 18h30 :

- 2 animateurs encadrent les enfants et accueillent les parents.

- Lorsqu'il ne reste que 14 enfants, un animateur peut se détacher pour préparer de futures activités.

Chaque animateur veille à retransmettre les incidents de la journée sur le cahier d'appel ou à l'animateur présent sur le temps d'accueil

Aller vers les parents pour une restitution de la journée de leur(s) enfant(s)

Veiller à la sécurité des enfants et être disponible pour eux

Ne pas faire de ce temps un temps « mort » et jouer ou créer avec les enfants.



VI) Evaluation

- L'évaluation concertée du projet pédagogique

Elle s'effectuera en concertation avec les élus et l'équipe d'animation tous les ans afin de réajuster les objectifs et le mode d'intervention vis-à-vis des enfants.

- L'évaluation de l'équipe d'animation :

Une fois par trimestre, avec le responsable de l'accueil de loisirs et les animateurs. Ce temps permet de réaliser un bilan des actions menées et des souhaits d'évolution des animateurs (ex : acquisition de compétences, besoins de formations, demandes particulières).

- L'évaluation des projets d'animations :

A la fin de chaque semaine, pendant les vacances scolaires et une fois par mois pour les accueils hebdomadaires.

Le Maire,

Michel FRANÇOIS